

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

BILAN ACTIF

€	Au 31/12/23			31/12/22
	Brut	Amort. Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances	-	-	-	-
Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Immobilisations corporelles:				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installation tech, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisation grevées de droit	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières (1)				
Participations	991 093	-	991 093	991 093
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL (I)	991 093	-	991 093	991 093
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production [biens et services]	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances (2):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	-	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	272 000	-	272 000	272 000
Valeurs mobilières de placement (e):	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	16 034	-	16 034	17 378
Charges constatées d'avance (2)	-	-	-	-
TOTAL (II)	288 034	-	288 034	289 378
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 279 127	-	1 279 127	1 280 471
(1) Dont à moins d'un an (brut)	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an (brut)	-	-	-	-

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

BILAN PASSIF

€	31/12/23	31/12/22
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 011 093	1 011 093
Dont fonds propres statutaires	1 011 093	1 011 093
Dont fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-
Dont fonds propres statutaires	-	-
Dont fonds propres complémentaires	-	-
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise) (b)	-	-
Réserves :	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau (d)	268 178	1 848
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (e)	1 344	270 026
Situation Nette	1 277 927	1 279 271
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	-	-
Provision réglementées	-	-
Autres fonds propres avec droit de reprise	-	-
TOTAL (I)	1 277 927	1 279 271
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (II)	-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liées aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	-
TOTAL (III)	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (IV)	-	-
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL (V)	1 200	1 200
Ecart de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 279 127	1 280 471
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

COMpte de RESULTAT		
	ANC 2018-06	ANC 2018-06
	31/12/23	31/12/22
Produits d'exploitation (1):		
Cotisations		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Ventes de prestations de services		
<i>dont Sponsoring</i>		
	-	-
Produits de tiers financeurs :		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur provisions, dépréciations, amort, transfert de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits (hors cotisations)		
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION (I)	-	-
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (a)		
Variation des stocks de marchandises (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation des stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes	1 344	1 974
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES EXPLOITATION (II)	1 344	1 974
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 344	1 974
Produits financiers:		
De participation (3)		272 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (III)	-	272 000
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (IV)	-	-
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-	272 000
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 344	270 026
TOTAL (V)	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Impôt sur les sociétés		
Total des produits (I+III+V+VIII)	-	272 000
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX)	1 344	1 974
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	1 344	270 026

Contributions volontaires en nature		
	31/12/23	31/12/22
Produits		
Dons en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature / abandon frais		
TOTAL	0	0
Charges	31/12/23	31/12/22
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature / abandon frais		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Fonds de dotation SEBASTIEN
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Présentation générale _____	3
Principes, règles et méthodes comptables _____	3
Règles générales	3
Faits caractéristiques de l'exercice _____	4
Faits significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice _____	4
Informations relatives au bilan _____	4
Actif immobilisé	4
Créances	4
Disponibilités	4
Fonds propres	4
Provisions pour risques et charges	5
Fonds dédiés	5
Dettes	5
Informations relatives au compte de résultat _____	6
Informations générales et résultat d'exploitation	6
Résultat financier	6
Résultat exceptionnel	6
Autres informations _____	6
Engagements hors bilan	6
Honoraires Commissaire aux Comptes	6
Bénévolat et contribution volontaire en nature	6
Abandon de frais et renonciation aux recettes	7

Présentation générale

Le Fonds de dotation SEBASTIEN a pour objet de soutenir des personnes atteintes de maladies graves nécessitant des traitements sur moyen/long terme, à domicile ou en milieu hospitalier, et de lutter contre toutes formes de précarité ainsi qu'au développement de pédagogies alternatives.

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/23 dont le total est de 1 279 127 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat négatif de 1 344 €.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Faits significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Les actifs immobilisés s'élèvent à 991 093 € au 31/12/2023 et correspondent aux actifs financiers reçus en contrepartie de la dotation non consommable.

Créances

Le poste Autres créances dont le montant s'élève à 272 000 € correspond au compte courant détenu dans la société DUPARFI domiciliée au Luxembourg.

Disponibilités

Le poste disponibilités s'élève à 16 034 € au 31/12/2023.

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués :

- De la dotation non consommable ;
- Des excédents ou déficits réalisés les années précédentes cumulés et affectés au poste « Report à nouveau » ou à la « dotation » ;
- Du résultat de l'exercice.

Tableau de variation des fonds propres :

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation non consommable	1 011 093				1 011 093
Dotation consommable					
Report à nouveau	-1 848	270 026			268 178
Résultat de l'exercice	270 026	-270 026		1 344	-1 344
Total	1 279 271	0		1 344	1 277 927

Les fonds propres au 31/12/2023 s'établissent à 1 277 927 €.

Provisions pour risques et charges

Néant

Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des financements perçus dont l'utilisation est affectée à des projets ou des dépenses spécifiques.

Aucun fonds dédié n'a été constitué au 31/12/2023.

Dettes

Les dettes Fournisseurs s'élèvent à 1 200 €. Elles correspondent aux honoraires du Commissaire aux Comptes.

Informations relatives au compte de résultat

Informations générales et résultat d'exploitation

Ressources du fonds de dotation :

Les ressources du fonds de dotation sont principalement constituées des revenus financiers issus de la dotation non consommable, laquelle figure parmi les immobilières financières.

Ventes de services et de marchandises

Aucune vente de services et de marchandises n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Résultat financier

Les revenus financiers correspondent aux produits issus de la dotation non consommables.

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Engagements hors bilan

Néant

Honoraires Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes s'élève à 1 200 € TTC pour l'exercice clos au 31/12/2023.

Bénévolat et contribution volontaire en nature

Ils n'ont pas été évalués faute d'éléments permettant une évaluation suffisamment fiable.

Abandon de frais et renonciation aux recettes

Les abandons de frais des bénévoles à 0 € pour l'exercice clos au 31/12/2023.

Jean-Christophe CARREL

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon*

Christophe GABET

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet*

FONDS DE DOTATION

SEBASTIEN

Siege social : 23, rue Pierre Dupont SAINT-CYR-AU-MONT D'OR, 69450

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation SEBASTIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas, selon notre jugement professionnel relevé d'appréciations significatives à porter à votre connaissance dans les comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

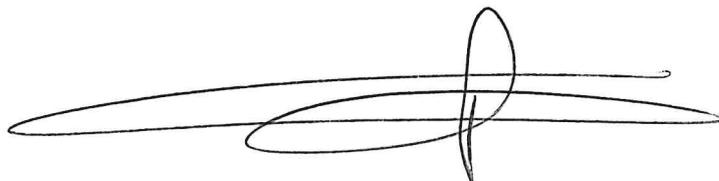
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 5 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Christophe GABET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the name Christophe Gabet.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

BILAN ACTIF

€	Au 31/12/23			31/12/22
	Brut	Amort. Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances	-	-	-	-
Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Immobilisations corporelles:				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installation tech, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisation grevées de droit	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières (1)				
Participations	991 093	-	991 093	991 093
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL (I)	991 093	-	991 093	991 093
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production [biens et services]	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances (2):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	-	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	272 000	-	272 000	272 000
Valeurs mobilières de placement (e):	-	-	-	-
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16 034	-	16 034	17 378
Charges constatées d'avance (2)	-	-	-	-
TOTAL (II)	288 034	-	288 034	289 378
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 279 127	-	1 279 127	1 280 471
(1) Dont à moins d'un an (brut)	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an (brut)	-	-	-	-

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

BILAN PASSIF

€	31/12/23	31/12/22
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 011 093	1 011 093
Dont fonds propres statutaires	1 011 093	1 011 093
Dont fonds propres complémentaires	-	-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-
Dont fonds propres statutaires	-	-
Dont fonds propres complémentaires	-	-
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise) (b)	-	-
Réserves :	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau (d)	268 178	1 848
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (e)	1 344	270 026
Situation Nette	1 277 927	1 279 271
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	-	-
Provision réglementées	-	-
Autres fonds propres avec droit de reprise	-	-
TOTAL (I)	1 277 927	1 279 271
Comptes de liaison	-	-
TOTAL (II)	-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liées aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	-
TOTAL (III)	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL (IV)	-	-
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL (V)	1 200	1 200
Ecarts de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 279 127	1 280 471
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

FONDS DE DOTATION SEBASTIEN

COMPTE DE RESULTAT

	ANC 2018-06	ANC 2018-06
	31/12/23	31/12/22
Produits d'exploitation (1):		
Cotisations		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Ventes de prestations de services <i>dont Sponsoring</i>		
	-	-
Produits de tiers financeurs :		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur provisions, dépréciations, amort, transfert de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits (hors cotisations)		
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION (I)	-	-
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (a)		
Variation des stocks de marchandises (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation des stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes	1 344	1 974
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES EXPLOITATION (II)	1 344	1 974
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 1 344	- 1 974
Produits financiers:		
De participation (3)		272 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (III)	-	272 000
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (IV)	-	-
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-	272 000
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 1 344	270 026
TOTAL (V)	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Impôt sur les sociétés		
Total des produits (I+III+V+VIII)	-	272 000
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX)	1 344	1 974
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	- 1 344	270 026

Contributions volontaires en nature		
	31/12/23	31/12/22
Produits		
Dons en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature / abandon frais		
TOTAL	0	0
Charges		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature / abandon frais		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Fonds de dotation SEBASTIEN
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Présentation générale	3
Principes, règles et méthodes comptables	3
Règles générales	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Faits significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice	4
Informations relatives au bilan	4
Actif immobilisé	4
Créances	4
Disponibilités	4
Fonds propres	4
Provisions pour risques et charges	5
Fonds dédiés	5
Dettes	5
Informations relatives au compte de résultat	6
Informations générales et résultat d'exploitation	6
Résultat financier	6
Résultat exceptionnel	6
Autres informations	6
Engagements hors bilan	6
Honoraires Commissaire aux Comptes	6
Bénévolat et contribution volontaire en nature	6
Abandon de frais et renonciation aux recettes	7

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Présentation générale

Le Fonds de dotation SEBASTIEN a pour objet de soutenir des personnes atteintes de maladies graves nécessitant des traitements sur moyen/long terme, à domicile ou en milieu hospitalier, et de lutter contre toutes formes de précarité ainsi qu'au développement de pédagogies alternatives.

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/23 dont le total est de 1 279 127 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat négatif de 1 344 €.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Faits significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Les actifs immobilisés s'élèvent à 991 093 € au 31/12/2023 et correspondent aux actifs financiers reçus en contrepartie de la dotation non consommable.

Créances

Le poste Autres créances dont le montant s'élève à 272 000 € correspond au compte courant détenu dans la société DUPARFI domiciliée au Luxembourg.

Disponibilités

Le poste disponibilités s'élève à 16 034 € au 31/12/2023.

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués :

- De la dotation non consommable ;
- Des excédents ou déficits réalisés les années précédentes cumulés et affectés au poste « Report à nouveau » ou à la « dotation » ;
- Du résultat de l'exercice.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

Email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

Tableau de variation des fonds propres :

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation non consommable	1 011 093				1 011 093
Dotation consommable					
Report à nouveau	-1 848	270 026			268 178
Résultat de l'exercice	270 026	-270 026		1 344	-1 344
Total	1 279 271	0		1 344	1 277 927

Les fonds propres au 31/12/2023 s'établissent à 1 277 927 €.

Provisions pour risques et charges

Néant

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des financements perçus dont l'utilisation est affectée à des projets ou des dépenses spécifiques.

Aucun fonds dédié n'a été constitué au 31/12/2023.

Dettes

Les dettes Fournisseurs s'élèvent à 1 200 €. Elles correspondent aux honoraires du Commissaire aux Comptes.

Informations relatives au compte de résultat

Informations générales et résultat d'exploitation

Ressources du fonds de dotation :

Les ressources du fonds de dotation sont principalement constituées des revenus financiers issus de la dotation non consommable, laquelle figure parmi les immobilières financières.

Ventes de services et de marchandises

Aucune vente de services et de marchandises n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Résultat financier

Les revenus financiers correspondent aux produits issus de la dotation non consommables.

Résultat exceptionnel

Néant

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Autres informations

Engagements hors bilan

Néant

Honoraires Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes s'élève à 1 200 € TTC pour l'exercice clos au 31/12/2023.

Bénévolat et contribution volontaire en nature

Ils n'ont pas été évalués faute d'éléments permettant une évaluation suffisamment fiable.

Abandon de frais et renonciation aux recettes

Les abandons de frais des bénévoles à 0 € pour l'exercice clos au 31/12/2023.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
TEL 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031